



Section de RADINGHEM

Radinghem, le 2 avril 2019

Lettre du personnel de Radinghem

Monsieur le Directeur Régional, Madame la Cheffe du SRFD, Monsieur le Directeur,

En assemblée générale, nous estimons que la réforme du baccalauréat technologique (STAV) et le rehaussement des seuils de dédoublement dans les différentes classes auront pour conséquences concrètes :

- Une baisse d'attractivité de la filière STAV pour un public rural ou agricole ;
- Le risque de la disparition de la filière STAV suite à un effectif insuffisant ;
- La vulnérabilité de notre établissement à dimension humaine ne pouvant pas se permettre de voir une ou des filière·s fragilisée·s ;
- Le risque de perdre dans le territoire un établissement agricole public, orienté sur l'élevage et le service.

Dans tous les cas, nous ne pouvons pas accepter que la gestion de l'enseignement à l'agriculture soit purement comptable. La suppression de ces 20 ETP à la rentrée 2019 c'est :

- Plus d'élèves dans les salles de classe ;
- Moins de collègues dans les lycées ;
- La déréglementation des conditions d'enseignement qui seront laissées à l'autonomie des établissements sans les moyens nécessaires ;
- La suppression de postes de contractuel·les ou la diminution de leur temps de travail ;
- Plus de classes par enseignant·e sans augmentation (ou avec diminution) du salaire ;
- Moins de sécurité pour la réalisation des travaux pratiques.

C'est travailler plus pour gagner autant ou moins...

C'est l'abaissement des conditions de travail des collègues et d'accueil des élèves.

Pour le lycée de Radinghem :

- La non-affectation des horaires pluridisciplinaires va induire des difficultés, des concurrences, des blocages entre les disciplines qui n'ont pas lieu d'être et qui risquent de laisser place à des arbitrages qui ne prévaudront pas toujours dans l'intérêt de nos élèves, ni du service public auquel nous sommes attaché·es.
- La remise en cause de la valorisation des stages individuels dans la formation STAV se traduira par la fuite des élèves vers la filière professionnelle laissant ainsi une filière STAV fragilisée.
- La remise en cause des dédoublements accentuera la baisse de qualité de notre enseignement, la remise en cause de la sécurité notamment lors des TP et la concurrence entre les disciplines.
- L'autonomie de l'établissement excessivement accentuée risque d'entraîner de mauvaises conditions de travail comme évoquées ci-dessus et contraires à l'intérêt de nos élèves. Nous souhaitons pouvoir disposer d'un projet pédagogique clair de la part des services de la DGER, garant du bon fonctionnement des équipes et permettant de dispenser un enseignement équivalent quelque soit l'établissement d'appartenance des élèves. Nous sommes attaché·es à un programme national, avec des finalités

précises et identiques sur tout le territoire. Dans ce cadre, l'autonomie pédagogique des équipes se construit de façon beaucoup plus lisible.

- L'accompagnement personnalisé est trop ouvert à l'initiative des équipes pédagogiques. Cela aboutit souvent aux excès de répartir les heures par rapport aux enseignant-es et non pas selon les activités et les projets pédagogiques. Certaines activités risquent ainsi d'être dévalorisées au profit d'autres survalorisées par des horaires excessifs.

Les conditions de réalisation sincères des CCF ne sont pas suffisamment remplies au lycée agricole de Radinghem :

- Les élèves ne peuvent pas être préparé-es, lors des formatifs, à l'utilisation du tiers temps ou de l'aide du-de la secrétaire scripteur. Certains parents d'élèves handicapé-es ne font même pas la demande pour bénéficier d'un-e secrétaire scripteur vue la lourdeur des démarches.
- Les secrétaires scripteurs ne sont pas formé-es pour être vraiment utiles dans cette fonction. Et quand nous avons une personne assurant uniquement cette fonction, elle se trouve avec un statut précaire. Nous n'avons même pas le statut AESH.
- Les tiers temps et secrétariat ne peuvent se réaliser, la plupart du temps, que sur la base du bénévolat ou dans la multiplication des sujets et des temps d'examen inapplicables à ce moment de l'année

Une délégation avait rencontré la cheffe du SRFD le 5 février 2019, afin de soulever de façon conciliante les soucis de gestion pédagogique dans notre établissement, notamment concernant l'incapacité de réaliser sans aide les fiches de service et les emplois du temps. Nous avons même demandé un accompagnement.

Depuis, les fiches de service validées par votre service n'ont pas encore été toutes distribuées. Et les erreurs dans les emplois du temps demeurent.

N'ayant pas de nouvelle de la part du SRFD, nous souhaitons obtenir des mesures concrètes afin de ne pas persister dans cette désorganisation, ces conditions de travail anxiogènes qui détériorent la qualité de nos enseignements et la discipline dans la vie scolaire des élèves.

Le personnel du CFA-CFPPA s'inquiète de l'avenir de leur structure et conditions de travail suite à la mise en place du CFA Régional.

Dans l'attente de votre réponse, les personnels qui ont déterminé la part de responsabilité dont ils se sentent porteurs, dans le cadre des missions confiées ou déléguées par l'État, concernant l'inclusion de tous les élèves lors du passage des examens, la transmission d'un enseignement agricole et d'un service public de qualité, vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le personnel de Radinghem réuni en assemblée générale.